



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Instituteur (I-EBS) (m/f)

#sief educatioun

DÄIN JOB FIR D'ZUKUNFT

Description

L'instituteur spécialisé dans la scolarisation des élèves à besoins éducatifs spécifiques (I-EBS) est directement affecté aux écoles fondamentales.

Premier interlocuteur pour les élèves à besoins spécifiques, leurs parents, les titulaires de classe et les équipes pédagogiques, il assiste les élèves en classe et collabore étroitement avec les membres des équipes de soutien des élèves à besoins éducatifs (ESEB) spécifiques et les Commissions d'inclusion.

Lieux de travail

Écoles fondamentales publiques

Missions

- établissement de l'analyse d'entrée de la situation des élèves à prendre en charge au niveau de l'école, en concertation avec l'équipe pédagogique ;
- prise en charge dans le respect d'une approche inclusive au sein de l'école ;
- assistance aux élèves à besoins éducatifs spécifiques dans leur classe ;
- concertation avec le titulaire de classe et l'équipe pédagogique concernés au sujet des élèves en question ;
- communication des informations aux parents.

Études / Formation

- être détenteur d'un **master** en relation avec l'accompagnement d'élèves à besoins éducatifs spécifiques dans l'enseignement fondamental **ou**
- d'un **diplôme reconnu équivalent** par le ministre ayant l'enseignement supérieur dans ses attributions.

Conditions d'admission

Expérience professionnelle : au moins deux années de service depuis sa nomination à la fonction d'instituteur de l'enseignement fondamental

